



Info-Alerte n° 2500 du 22 décembre 2021

La 2 500^{ème} mise en garde du RÉSEAU ANTI-ARNAQUES

INFO-ALERTE N° 1 - 7 mars 2002

CLAIRE AIMA : LE RETOUR

En mars 1995, l'UFC-QUE CHOISIR QUIMPER démasque l'offre publicitaire diffusée par le Sorit CLAUDE AIMA domicilié à Nice puis à Coppe sur Mer.

En effet, CLAUDE AIMA proposait notamment une activité de copie d'adresse à domicile permettant de recevoir tout les mois un chèque de 9 200 F. Problème : nécessaire : faire l'acquisition d'une méthode au prix de 100 000 F (en fait envoyer l'adresse électronique). L'affaire a été terminée devant le Parquet de Nice.

Aujourd'hui, le concept réapparaît (même approche publicitaire, même message) notamment par le biais d'internet dans la presse (2008 PMA FISCAL et PÉCUNIAIRE par exemple) et est repris par la Sorit LA SOURCE domiciliée 109 route de la Pétrie, 73330 St Albert Lapeze. Elle est inscrite au registre du commerce de Chambéry depuis le 7 septembre 1995 et est gérée par un certain François GUYARD.

Une nouvelle fois, il s'agit d'acquiescer le "matériel nécessaire" pour exercer une activité de collection d'adresse au prix de 30 000 € (750 000 F). CLAUDE AIMA promet de renvoyer chaque adresse sur la base de 12 € (0,20 €).


L'UFC-QUE CHOISIR QUIMPER rappelle que le marché de la copie d'adresse est sans avenir, d'un point de vue des progrès techniques (filaires, informatique, mobile), d'autre part compte tenu du phénomène sociologique de saturation.

Pardonnons-leur, au 30 juin 2001, CLAUDE AIMA affichait un chiffre d'affaires de 275 111 € et une perte de 35 974 € (à comparer au montant de capital investi de 7 500 €).

L'UFC-QUE CHOISIR QUIMPER déconseille de donner suite à cette proposition publicitaire et, bien évidemment, report le DDCGF de Chambéry.

INFO-ALERTE est une mise en garde diffusée par le réseau anti-arnaques de l'UFC-QUE CHOISIR QUIMPER, 3 rue de l'Asie, 29000 Quimper. Ce périodique est financé de l'adhésion.

Pascal TONNERRE



22 DECEMBRE 2021

7/04/2002 - 22/12/2021...
En 7 230 jours,
ce sont 2 500 mises en garde « INFO-ALERTE » émises par le Réseau anti-arnaques, soit une moyenne d'environ une alerte tous les trois jours.

Le 7 mars 2002 le Réseau anti-arnaques, à l'époque intégré au sein de l'UFC-Que Choisir Quimper, crée une mise en garde hebdomadaire sous l'appellation Info-Alerte. Ce premier numéro évoquait les activités de copie d'adresse à domicile proposées par une société de Nice (Claire AIMA).

Près de 20 ans plus tard, l'Info-Alerte franchit le cap des 2 500 numéros et reste fidèle à sa vocation : faire appel à la vigilance des consommateurs face à l'actualité des arnaques de la consommation.

Les thèmes chers au Réseau anti-arnaques, partenaire de l'UFC-Que Choisir, sont évoqués : arnaques sur internet, vente à distance, offres promotionnelles, démarchage à domicile et par téléphone, méthodes de santé miracles, voyances, placements douteux ...

Chaque semaine, quatre Info-Alerte paraissent et alimentent ainsi la page Facebook du Réseau anti-arnaques

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook
SIRET : 503 805 657 00049
 Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
 Directeur de la publication :
Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)